

FORMATION SST
(Sauveteur Secouriste du Travail)
Réf : F- SST

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au futur SST d'intervenir face à un accident du travail, et de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

A la fin de cette formation le stagiaire sera capable de :

- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la (les) victime (s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Secourir la victime de manière appropriée

PUBLIC VISE

Futur membre de l'équipe secouriste de l'entreprise

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE COVID 19 • Les mesures barrières au travail, • Le lavage des mains à l'eau et au savon ou par friction hydroalcoolique, • Porter correctement un masque et le retirer, • Mettre des gants et les retirer, • Conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de COVID-19, • Adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention.

- **C1 Situer le cadre juridique de son intervention de sauveteur secouriste au travail**

Sébastien DAVRAINVILLE – SDPSI formation – 2 bis rue de la VENELLERIE 27220 BOIS LE ROY

Tél : 06 22 61 04 09 Courriel : sdpsiformation@orange.fr N° Siret : 911 405 009 00018 Code APE : 8559 A

Déclaration

d'activité enregistrée sous le numéro 28270247827 auprès du Préfet de la Région Normandie

- Connaître les domaines d'intervention du SST et les limites des responsabilités du SST dans et hors de l'entreprise.
 - Appréhender le cadre juridique de son action
 - Article du code du travail
 - L'obligation de porter secours
 - Tableau des maladies professionnelles
 - Les statistiques (INRS)
- **C2 Réaliser une protection adaptée pour garantir la sécurité d'un individu**
 - Prendre connaissance des signaux d'alerte aux populations
 - Prendre connaissance des consignes de protection
 - Définir la notion de danger, de situation dangereuse, et de risque
 - Repérage des personnes exposées aux dangers identifiés ou qui pourraient l'être
 - Appréhender les trois types d'actions possibles pour mettre en œuvre une protection adaptée
 - Les matériels et moyens adaptés à son secteur permettant une suppression efficace
 - Les personnes habilitées ou expertes dans la mise en œuvre de ces matériels dans son secteur d'activité et selon son entreprise
 - Les moyens et actions à mettre en œuvre
 - Être capable de soustraire la victime du danger
 - Identification des situations dans lesquelles le dégagement de la victime est possible sans danger pour soi même
 - Les différentes techniques de dégagement d'urgence dans le respect du référentiel technique
 - La mise en sécurité du secouriste, de l'environnement et de la victime
 - Connaissance et repérage des moyens de secours adaptés
 - **C3 Examiner la ou les victimes avant/après et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir**
 - Assurer la mise en œuvre des actions de recherche et les examens permettant de déceler les signes d'atteinte à la vie d'une victime
 - Saigne-t-elle abondamment ?
 - S'étouffe-t-elle ?
 - Répond-elle ?
 - Respire-t-elle ?
 - En cas de plusieurs signes, définition de l'ordre de priorité des actions de recherche
 - Identification des résultats à atteindre selon les signes de menace à la santé décelés
 - **C4 Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou établissement**

Sébastien DAVRAINVILLE – SDPSI formation – 2 bis rue de la VENELLERIE 27220 BOIS LE ROY

Tél : 06 22 61 04 09 Courriel : sdpsiformation@orange.fr N° Siret : 911 405 009 00018 Code APE : 8559 A

Déclaration

d'activité enregistrée sous le numéro 28270247827 auprès du Préfet de la Région Normandie

- Maîtriser les éléments du message d'alerte
- Suivre les consignes du site prévues dans le cadre d'intervention sur victime
- Connaissance des consignes en cas d'accident telles que prévues dans l'organisation de l'entreprise
- Choisir le témoin idéal pour faire alerter
- Suivre les consignes permettant d'assurer une transmission efficace de l'alerte
- **C5 Secourir la (les) victime (s) de manière appropriée, lui apporter les premiers secours**
- Commenter et justifier tous les gestes de premiers secours à effectuer en fonction de l'examen de la victime et de l'apparition des signes vitaux menacés
- Appréhender les différentes situations rencontrées et pour chacune d'elle, effectuer les gestes de premiers secours
- Assurer le suivi de la victime
- En cas d'apparition de nouveaux signes, identifier les actions à mettre en œuvre et adapter sa conduite aux nouveaux signes décelés

- **C6 Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention, des risques en entreprise ou sur le lieu de travail**
- Prévention des risques liés au COVID 19
- Adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention
- Modalités à respecter en cas de suspicion d'infection d'un collaborateur
- Repérer les mécanismes d'apparition d'atteinte à la santé
- Définition et présentation du document unique
- Définition, statistiques et conséquences des accidents du travail et des maladies professionnelles dans l'entreprise
- Identification de la nature et l'importance des AT et des MP de son entreprise, sa branche professionnelle et au plan national
- Déterminer les différents intervenants de la prévention dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise
- Faire respecter les consignes mises en place pour l'organisation de la prévention dans son entreprise

- **C7 Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention**
- Evaluation des risques, notamment lors de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels, afin de déterminer les actions à mener pour assurer la sécurité et garantir la santé des travailleurs
- Connaître les actions de prévention pour supprimer ou faire supprimer ou réduire les situations dangereuses

Sébastien DAVRAINVILLE – SDPSI formation – 2 bis rue de la VENELLERIE 27220 BOIS LE ROY

Tél : 06 22 61 04 09 Courriel : sdpsiformation@orange.fr N° Siret : 911 405 009 00018 Code APE : 8559 A

Déclaration

d'activité enregistrée sous le numéro 28270247827 auprès du Préfet de la Région Normandie

- Selon le champ de compétences
 - Selon les procédures spécifiques en matière de prévention
 - Selon l'organisation de son entreprise
 - Combattre les risques à la source
 - L'adaptation du travail à l'homme
 - Assurer une veille pour mettre en place des moyens de prévention en phase avec les évolutions techniques et organisationnelles
 - Définition d'actions de protection permettant d'éviter ou limiter le dommage
 - Connaître les mesures de protection collective
 - Respecter les instructions appropriées pour les travailleurs
- **C8 Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention dans l'entreprise de la situation dangereuse repérée**
 - Connaître les obligations des salariés : respect du règlement intérieur, des EPI, des habilitations
 - Le devoir d'alerte et droit de retrait
 - Participation aux mises à jour annuelles du document unique d'évaluation des risques professionnels
 - Participation aux enquêtes sur les accidents du travail
- **Formation de prévention à la COVID 19 : devenir acteur de prévention en entreprise**
 - Prévenir les cas de transmission du CORONAVIRUS en entreprise
 - Acquérir les bonnes pratiques en matière de lavage de mains (savon, gel hydroalcoolique)
 - Maîtriser les gestes barrières au travail
 - Porter un masque et savoir le retirer
 - Savoir comment réagir face à une suspicion de cas COVID-19
 - Focus sur les gestes à adopter pour prévenir es risques de transmission lors d'une intervention
 -
 - **Secourir :**
 - La victime saigne abondamment
 - Les hémorragies et les gestes associés
 - La victime s'étouffe
 - L'étouffement grave ou partie, les gestes associés (adultes, enfants, nourrissons, femmes enceintes)
 - La victime se plaint de malaise
 - Les signes du malaise, la mise au repos, le questionnement de la victime et des témoins, l'alerte
 - La victime se plaint de brûlure
 - Les différents types de brûlures et la conduite à tenir pour les brûlures thermiques chimiques, électriques et internes

Sébastien DAVRAINVILLE – SDPSI formation – 2 bis rue de la VENELLERIE 27220 BOIS LE ROY

Tél : 06 22 61 04 09 Courriel : sdpsiformation@orange.fr N° Siret : 911 405 009 00018 Code APE : 8559 A

Déclaration

d'activité enregistrée sous le numéro 28270247827 auprès du Préfet de la Région Normandie

- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- Les traumatismes et les fractures
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La détermination de la gravité d'une plaie, la conduite à tenir pour les plaies simples et graves et les membres sectionnés
- La victime ne répond pas mais elle respire
- Le contrôle de la conscience et de la respiration, la libération des voies aériennes, la "PLS
- La victime ne répond pas et ne respire pas
- La prise en charge des victimes d'arrêt cardio respiratoire et les gestes associés pour les adultes, les enfants et les nourrissons

- **DUREE**

14 heures sur 2 jours en présentiel

- **EFFECTIF :**

4 stagiaires minimum et 10 stagiaires maximum

MODALITES ET DÉLAI D'ACCÈS

- Inscription par téléphone, par mail ou par le site internet
- Délai d'accès selon un agenda interne de session de l'entreprise
- Inscription 15 jours avant le début de la formation

TARIFS

1180 € HT

MÉTHODE MOBILISÉES

Nous travaillons avec atelier en situation réelle.

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur.

Support informatique, ordinateur, vidéoprojecteur, paperboard.

Exercice à l'aide de mannequin adulte, enfant, nourrisson, caisse à outil plastique, outils en plastique, maquillage pour schématiser des plaies, brûlures, plan d'intervention SST et le plan d'action prévention etc...

Sébastien DAVRAINVILLE – SDPSI formation – 2 bis rue de la VENELLERIE 27220 BOIS LE ROY

Tél : 06 22 61 04 09 Courriel : sdpsiformation@orange.fr N° Siret : 911 405 009 00018 Code APE : 8559 A

Déclaration

d'activité enregistrée sous le numéro 28270247827 auprès du Préfet de la Région Normandie

MODALITES D'EVALUATION

1^{er} jour de la formation : Questionnaire des besoins et positionnement de l'apprenant.

Pendant la formation : Atelier pratique en situation réelle + cas concret et entretien avec le formateur

Fin de formation : Questionnaire pour évaluation des acquis + grille de certification selon le référentiel INRS + évaluation de satisfaction à chaud

VALIDATION DE LA FORMATION

Cette action de formation sera validée par un certificat SST nominatif, après la réalisation d'épreuves pratiques à l'aide de mise en situation et de la grille de certification du SST.

Les certificats sont valables 24 mois comme indiqué dans le document de référence du dispositif.

ACCESSIBILITÉ

Pour toute personne en situation d'handicap. Nous sommes susceptibles de vous accueillir. Merci de nous contacter au préalable pour étudier toute situation.

INTERVENANT

Formateur spécialisé en secourisme et titulaire du certificat de formateur SST a jour de recyclage.

CONTACT

Sébastien DAVRAINVILLE



06.22.61.04.09



@ sdpsiformation@orange.fr



www.sdpsiformation.fr

Sébastien DAVRAINVILLE – SDPSI formation – 2 bis rue de la VENELLERIE 27220 BOIS LE ROY

Tél : 06 22 61 04 09 Courriel : sdpsiformation@orange.fr N° Siret : 911 405 009 00018 Code APE : 8559 A

Déclaration

d'activité enregistrée sous le numéro 28270247827 auprès du Préfet de la Région Normandie